Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le 02/07/2026
ID : 007-240700864-20260625-2026_128-DE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



communauté de communes draga

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 007-240700864-20260625-2026_128-DE

Edito.....3
2025 en un clin d'œil.....4
La CC DRAGA en quelques chiffres.....6
Finances.....7
Ressources humaines.....9
Développement territorial.....11
Technique.....13
Mobilités.....17
Familles Solidarités Santé 19
Culture.....24
Tourisme.....30

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 007-240700864-20260625-2026_128-DE

EDITO

L'année 2025 a été marquée par l'aboutissement de plusieurs projets au long cours : un bâtiment locatif ouvert à destination des entreprises, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal finalisé, une maison médicale de garde installée à Pierrelatte, ouverte aux habitants du territoire…

Concernant l'enfance/jeunesse, les actions ont été nombreuses : accompagnement des collégiens, fête de la science, festival Terre des mômes…

Le pôle technique n'a pas été en reste non plus avec de nombreux travaux et investissements dans les équipements : construction de nouveaux points de tri, installation de placettes de compostage partagé, réfection et extension des réseaux d'eau et d'assainissement dans de nombreuses communes.

Côté culture, ce sont 7 actions d'éducation artistique et culturelle qui se sont déployées sur le territoire en 2025 ; année qui a vu également l'émergence du réseau des bibliothèques "Biblios en DRAGA".

Sans oublier les services habitat, développement économique, tourisme… qui ont également porté de nombreuses actions que vous retrouverez en détail dans ce rapport d'activité.

Je remercie tous les agents et élus qui ont œuvré tout au long de l'année, afin d'offrir aux habitants du territoire des services toujours plus qualitatifs.



Françoise Gonnet Tabardel
Présidente de la communauté de communes
du Rhône aux Gorges de l'Ardèche

2025 EN UN CLIN D'OEIL

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 007-240700864-20260625-2026_128-DE

DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA MOBILITE





En 2025, la communauté de communes DRAGA a franchi une nouvelle étape dans la mise en œuvre de sa stratégie mobilité, élaborée en 2024 à la suite de concertations avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes et les collectivités voisines. L'année marque en effet le déploiement de premières actions concrètes destinées à améliorer les déplacements du quotidien, renforcer les liaisons inter-territoriales et proposer des alternatives à l'usage individuel de la voiture.

Parmi les avancées majeures, on notera la mise en service de la **navette gratuite M'ARC**, opérée en partenariat avec la CC ARC, qui offre désormais une liaison régulière entre Viviers et Le Teil, avec connexions vers Montélimar et Privas.

En saison estivale, l'opération « Un dimanche à la plage » complète l'offre en permettant un **accès en bus aux plages** de Saint-Martin-d'Ardèche.

La CC DRAGA engage également le développement des mobilités partagées, avec le lancement d'un service incitatif de **covoiturage** en partenariat avec Karos.

En parallèle, des **points d'autostop** sécurisés sont à l'étude, tandis qu'un **minibus solidaire** est mis à disposition des associations et CCAS pour faciliter les déplacements des publics fragiles.

Enfin, la collectivité poursuit ses efforts en faveur des mobilités douces, avec l'étude ou la création de **nouvelles liaisons cyclables** : Via Rhôna–Saint-Montan, Viviers–Le Teil, et d'autres connexions intercommunales à plus long terme. L'ensemble de ces actions illustre la volonté de la CC DRAGA d'offrir un maillage de solutions diversifiées, accessibles et adaptées aux besoins des habitants.



LES ATELIERS DE L'INTER ACHEVES !

Après des travaux de démolition/dépollution, la collectivité a procédé à l'acquisition, début 2024, de l'ancienne friche Intermarché de Bourg-Saint-Andéol, l'objectif pour la communauté de communes étant de créer un équipement locatif à destination des artisans sur la partie nord et de proposer au sud 2 lots à bâtir pour des entreprises.

Après plusieurs mois de travaux, le 15 juillet 2025, "Les ateliers de l'inter" ont été inaugurés. Ce bâtiment de plus de 1000 m² comprend 6 ateliers de 100 à 250 m² et 8 box de stockage de 15 à 24 m².

Cette opération, d'un coût total de 1 796029.51 €, a bénéficié de subventions de l'Etat (DETR 387 299€) et du Département de l'Ardèche (Atout Ruralité 240 000,00 €).

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 007-240700864-20260625-2026_128-DE



MISSION SANTE : UNE ANNEE RICHE EN ACTIONS

En 2025, la Mission Santé de la CC DRAGA renforce son engagement pour améliorer l'accès aux soins et accompagner les habitants tout au long de leur parcours de santé.

Un nouveau **guide pratique "Santé"** a été conçu en partenariat avec la CPTS Sud Ard'Drôm afin de fournir une information claire et centralisée : coordonnées des professionnels, services d'urgence, dispositifs de prévention ou accompagnements pour les publics fragiles.

La collectivité a accompagné l'ouverture et le fonctionnement de la **Maison Médicale de Garde** de Pierrelatte, accessible aux habitants de la CC DRAGA. Ouverte en soirée, le week-end et les jours fériés, elle permet une prise en charge rapide sur régulation du 15 et contribue à désengorger les urgences.

Enfin, la dynamique territoriale s'est poursuivi avec l'ouverture de **nouvelles structures médicales** : après Viviers et Saint-Montan, la maison médicale de Saint-Just-d'Ardèche a été inaugurée en octobre 2025, regroupant médecins, infirmières en pratique avancée et ostéopathe. La Mission Santé organise également deux fois par an des afterworks pour les internes, favorisant l'accueil et l'intégration des nouveaux soignants.

UN RESEAU DES BIBLIOTHEQUES

La communauté de communes DRAGA a signé en mars 2025 une convention pour le développement de la Lecture Publique avec le département de l'Ardèche.

Une première étape vers la mise en réseau des bibliothèques du territoire.

Dorénavant, 3 des bibliothèques du réseau mutualisent leurs services et les 9 bibliothèques du territoire se coordonnent pour :

- Rendre la culture plus accessible à toutes et à tous.
- Élargir et diversifier l'offre documentaire.
- Proposer des actions culturelles communes et ambitieuses.
- Accompagner et valoriser le travail des bénévoles et des professionnels.

"BIBLIOs en DRAGA" est avant tout une dynamique collective : coopérer, mutualiser, innover… pour offrir à chaque habitant un service de proximité, riche, vivant et adapté à ses besoins.



LA CC DRAGA EN QUELQUES CHIFFRES

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 007-240700864-20260625-2026_128-DE

9 COMMUNES

19145 HABITANTS

1 PRESIDENTE

8 VICE-PRESIDENTS

35 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

186 DELIBERATIONS

4,3 millions INVESTISSEMENTS (Tous budgets confondus)

1247 DOSSIERS D'URBANISME INSTRUITS

13039 tonnes DECHETS COLLECTES

145 km RESEAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

378 km RESEAUX D'EAU

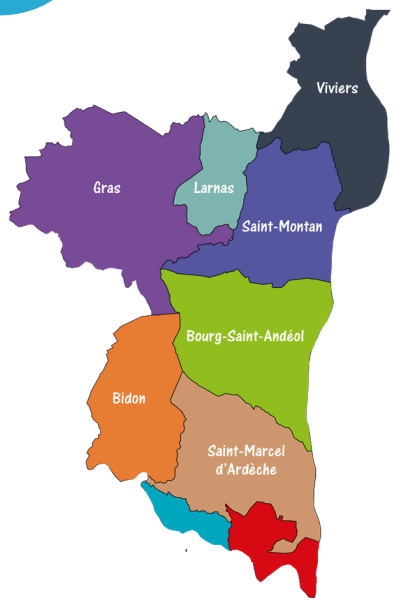

9012 ACCOMPAGNEMENTS FRANCE SERVICES

375 ENFANTS EN ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

FINANCES

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 007-240700864-20260625-2026_128-DE

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

12 826 803 €

Budget principal 2025

+ Budgets annexes eau et assainissement : 345 198 €

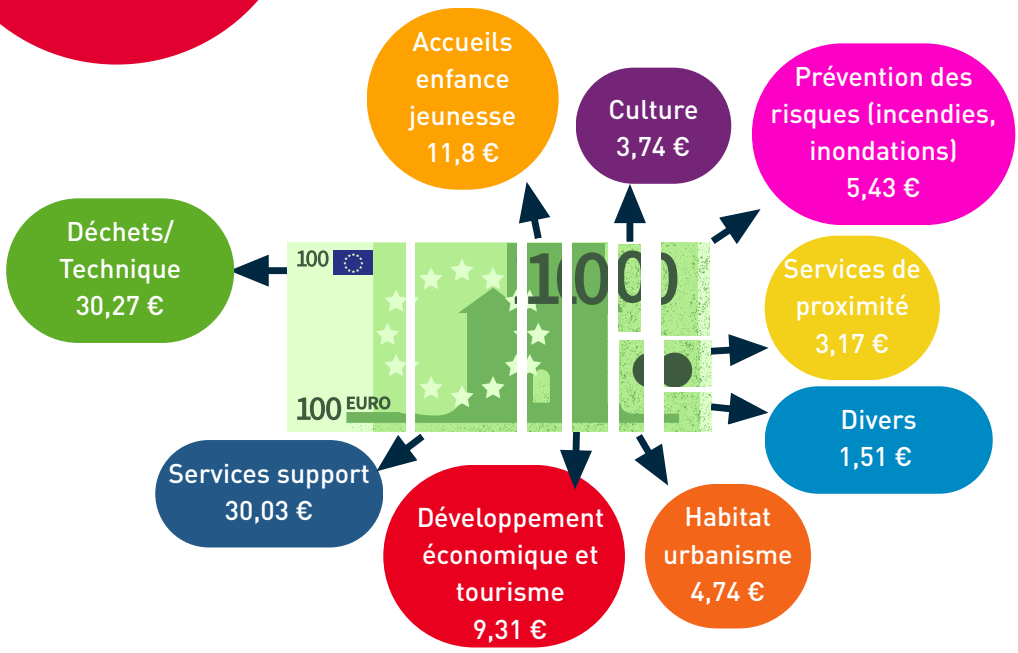

Proportionnalité des coûts de fonctionnement (budget principal 2025) sur la base de 100€.

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Budget principal 2025

14 668 284 €

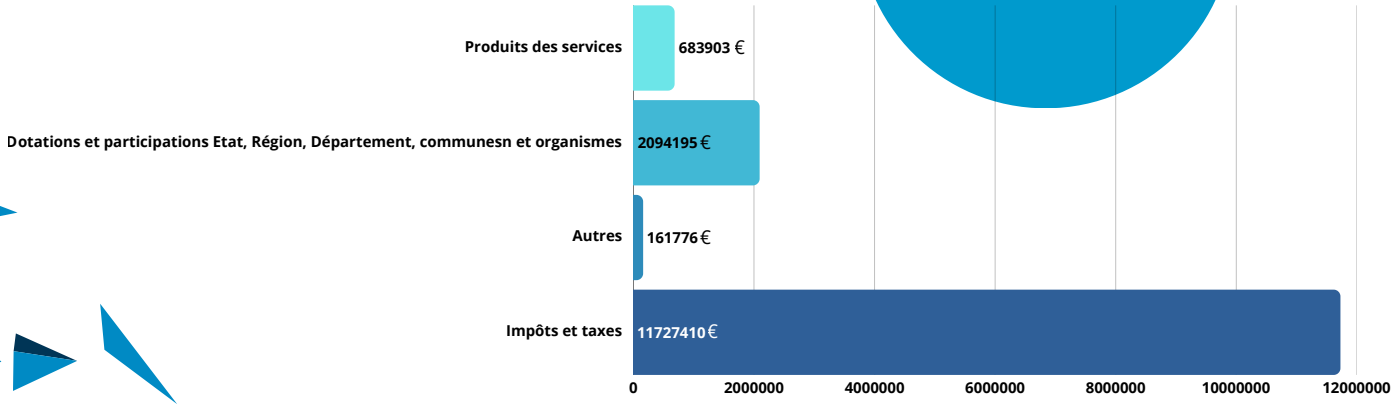

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 007-240700864-20260625-2026_128-DE

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

De nombreux investissements* ont été réalisés en 2025, parmi lesquels on peut retenir :



Ordures ménagères
454 404 €



Fibre: 200 000 €



Eau potable et
assainissement 1 968 774 €

- **Déploiement des PAV et placettes de compostage = 454 404€**
- **Déploiement de la fibre = 200 000€**
- **Accueil de loisirs Saint-Marcel = 190 000€**
- **Réseaux d'eau pluviale = 145 482€**
- **Travaux bâtiments = 78 127€**
- **Via Sancti Montani = 64 519€**

**Liste non exhaustive*

TOTAL BUDGET PRINCIPAL > 2 314 254 €
(HORS OPÉRATIONS D'ORDRES)

+

- **Dépenses d'équipement en eau potable (hors opérations d'ordres) : 859 899 €**
- **Dépenses d'équipement assainissement (hors opérations d'ordres) : 1 108 875 €**

RESSOURCES HUMAINES

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 007-240700864-20260625-2026_128-DE

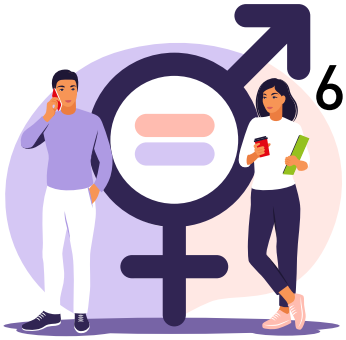

“Une gestion maîtrisée au service de l’action publique “

70 agents permanents au 31 décembre 2025 (50 fonctionnaires, 20 contractuels), âge moyen 46 ans : une équipe mobilisée au service des habitants des 9 communes membres, au sein d’une organisation adaptée aux besoins du territoire.

Les compétences des agents, au cœur des compétences du territoire

TECHNIQUE
Eau et assainissement
Gestion des déchets
15 Agents

Comptabilité,
12 Agents
Services Support
ressources humaines, communication

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL 7 Agents
Urbanisme - Habitat
Instruction Droits des Sols
Développement Economique
Petite Villes De Demain

219 Jours de formation

26 Agents FAMILLE SOLIDARITÉ SANTÉ
La petite enfance, l'enfance et la jeunesse
Vie Sociale et services de proximité

CULTURE 10 Agents
E.A.C - Ecole de musique

Répartition des effectifs par catégorie d’emploi

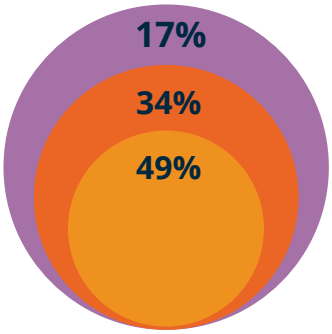

- Catégorie A
- Catégorie B
- Catégorie C

Masse salariale stable

Montant Total	Part du budget principal	Évolution annuelle
2 929 939 €	21%	STABLE

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 007-240700864-20260625-2026_128-DE

Réflexions 2025 à l'horizon 2026

- Evolution de la couverture santé des agents avec participation employeur,
- Déploiement de la carte titres restaurant dématérialisée,
- Nouvelle formule d'attribution des chèques Cadhoc,
- Des actions reconduites :
  - Maintien du contrat prévoyance avec participation employeur,
  - Maintien de l'adhésion au CNAS,
  - Organisation d'une journée de cohésion des équipes.

- ✓ Renforcement d'une politique de prévention
- ✓ Formations en intra
- ✓ Renouvellement et modernisation de l'action sociale
- ✓ Renforcement de la communication RH (gazette interne)
- ✓ Dialogue social (6 séances du CST)

ORGANISATION DES SERVICES

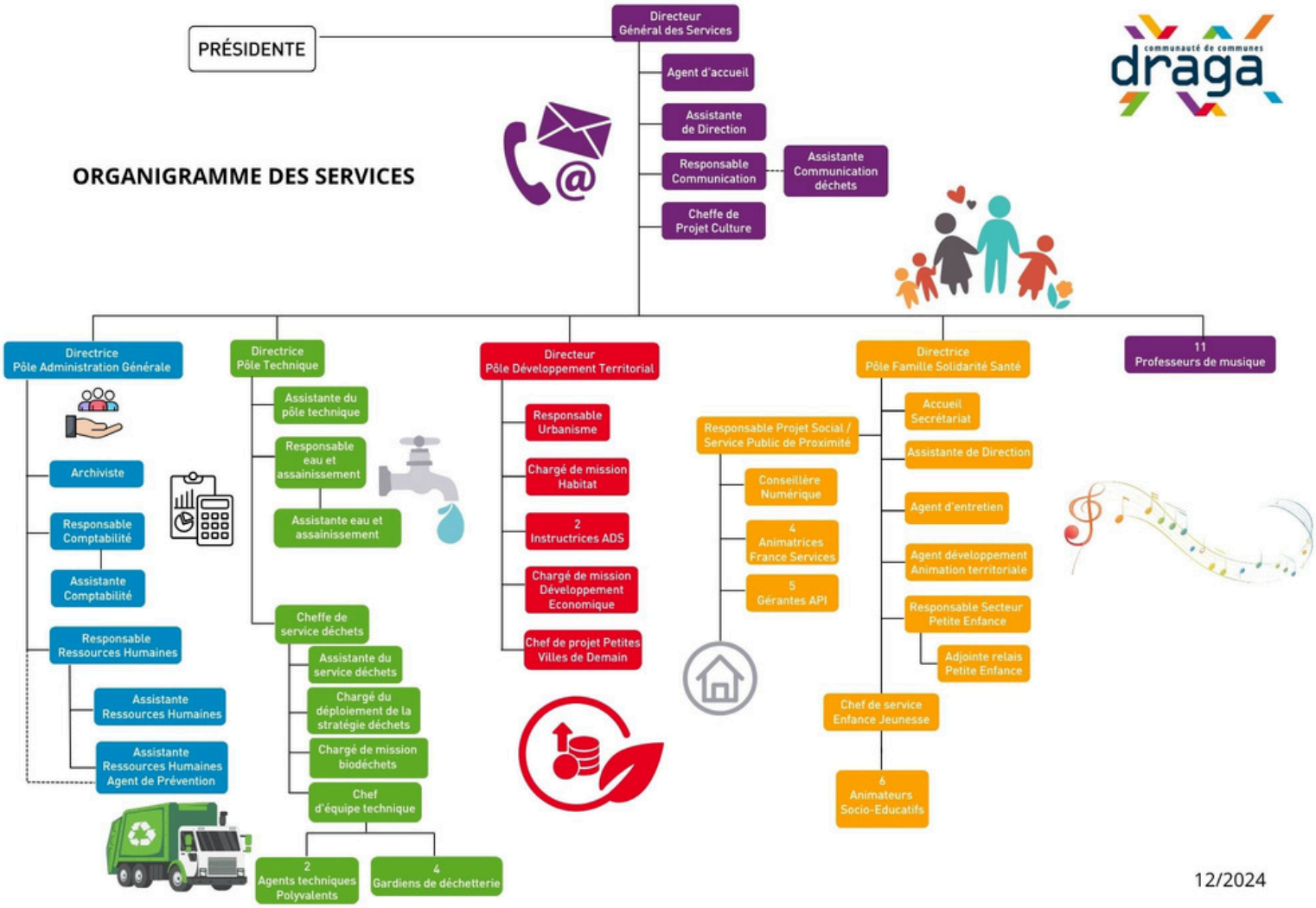

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 007-240700864-20260625-2026_128-DE

URBANISME

OUVERTURE DE LA PHASE ADMINISTRATIVE RELATIVE À L'ÉLABORATION DU PLUI-H

- **2e arrêt du PLUi-h en avril 2025** pour valider le projet d'urbanisme conforme aux exigences de la Loi Climat et Résilience : réduction significative de la consommation foncière, révision des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) et adaptation positive du règlement écrit.
- **Lancement de la phase administrative de mai à décembre 2025** avec :
  - Mai à août 2025 = consultation des personnes publiques associées et des commissions ad-hoc sur le projet. Les dérogations à l'urbanisation limitée sont rendues par le Préfet.
  - Sept à octobre = organisation de l'enquête publique

21 permanences sur les 9 communes, 143 personnes reçues, 127 contributions papier, 74 sur le e-registre et 30 par mail.
> Avis favorable de la commission d'enquête assorties de recommandations.

  - Novembre à décembre 2025 : modifications mineures apportées au projet suite à l'enquête publique.

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE LARNAS

- Réalisation du Plan de Valorisation d'Architecture et du Patrimoine dans le cadre de la révision du SPR de Larnas.

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE VIVIERS

- Validation préfectorale de la liste des membres composant la commission locale du SPR de Viviers en octobre.
- Création de la commission locale du SPR de Viviers en décembre 2025.

AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

Sur l'année 2025, 1247 dossiers ont été instruits (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis, déclaration d'intention d'aliéner, autorisations établissements recevant du public et enseignes et publicités) : Bidon : 26, Bourg-St-Andéol : 472, Gras : 42, Larnas : 21, St-Just : 66, St-Marcel : 98, St-Martin : 104, St-Montan : 170, Viviers : 248

HABITAT

Les faits marquants 2025 :

- Signature d'une convention avec l'association Le Good Bail pour la mise en œuvre du conseil Habitat jeunes.
- Signature dans le cadre de l'OPAH-RU, d'un avenant pour l'intégration des prestations "Mon Accompagnateur Rénov'".
- Lancement de 2 procédures de Déclaration d'Utilité Publique - Opération de Restauration Immobilière (1 sur Viviers, 1 sur BSA) et d'1 étude de calibrage (immeuble situé 26 bd rambaud à Bourg-Saint-Andéol).
- 40 dossiers d'amélioration de l'habitat engagés OPAH-RU / opération façades : 17 dossiers autonomie, 13 dossiers rénovation énergétique, 2 dossiers opération façades, 6 dossier travaux lourds, 2 dossiers copropriétés (67 logements concernés) pour **1 294 367 € de travaux générés**, 895 094 € de subventions ANAH, 67 912 € de subventions des collectivités (DRAGA + communes) mobilisées.
- 10 dossiers permis de louer instruits + 1 amende prononcée.
- Signature d'une convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - copropriété dégradée sur la Résidence Jannette (60 logements) 2026-2030



Réunion publique PLUi-H en février 2025

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 007-240700864-20260625-2026_128-DE

A retenir de 2025 :

- Une subvention “commerce et point de vente” : 1435.76€ , Café Lestrade à Viviers
- Deux subventions “immobilier d’entreprise” : 26620.16 € le Rucher de cirE à Bidon et SCI Marie Jo-DMPLAST à Saint-Just d’Ardèche
- Convention entre la communauté de communes DRAGA et la chambre de commerce et d'industrie afin de mieux accompagner les entreprises du territoire.
- Convention entre la communauté de communes DRAGA et Solidarités paysans pour accompagner les agriculteurs en situation difficile.
- Convention entre les communautés de communes DRAGA et Gorges de l’Ardèche pour l’étude et la définition d’un plan pastoral territorial.
- Hôtel d’entreprises : Inauguration des **Ateliers de l’Inter** à Bourg-Saint-Andéol et accueil des premiers locataires.
- 8è édition du **salon de l’entreprise**, à Saint-Paul-Trois-Châteaux le 3 octobre 2025, coorganisé par les communautés de communes DRAGA et DSP, en partenariat avec France Travail et les missions locales, qui a permis d’accompagner plus de 300 porteurs de projets.
- Suivi de la convention territoire d’industrie, notamment du projet de décarbonation de Lafarge.



Stands, ateliers et conférences lors du 8e salon de l’entreprise



La boutique Lestrade à Viviers a bénéficié d’une aide commerces et points de vente.

PERMANENCES DES PARTENAIRES

Chaque mois, au siège de la communauté de communes DRAGA, nos partenaires habitat, développement économique et emploi sont présents pour orienter les usagers dans leurs projets.
Retrouvez :

- ADIE
- AMESUD
- ARCHER
- Archi conseil
- AVENIR ACTIF
- CMA
- CCI
- HANDIBTP
- ISDPAM
- LEADER
- MDEF
- POURQUOI PAS
- RENOFUTÉ
- URBANIS

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 007-240700864-20260625-2026_128-DE

TECHNIQUE

POLITIQUE DE L'EAU*

- Travaux de renouvellement et d'extension des réseaux, construction et réfection des ouvrages (stations d'épuration, réservoirs, captages...), contrôle des installations d'assainissement non collectif, gestion de milieux aquatiques et prévention des inondations

LE POINT SUR LES TRAVAUX

BIDON : travaux visant à améliorer la qualité générale de distribution d'eau potable et la collecte de l'assainissement (71 054,86€ HT)

BOURG-SAINT-ANDEOL :

·Rue de la Passerelle : renouvellement des réseaux d'eau potable (58 112,10€ HT)

·Rue Eysseric - Rue Jacques Merletti : renouvellement des réseaux eau potable et assainissement collectif (79 580,25€ HT)

·RD190 rte de Saint-Montan : déplacement du réseau assainissement collectif (22 647€ HT)

·Ruisseau du Lauzas : renouvellement du réseau d'assainissement (52 725,70€ HT)

ST-JUST-D'ARDECHE- Rue de la Poste : renouvellement des réseaux eau potable et assainissement collectif, mise en séparatif eaux pluviales (295 307,15€ HT dont DETR 89 360€)

ST-MARCEL-D'ARDECHE - Cimetière : réhabilitation du poste de refoulement d'évacuation des eaux usées (53 600,00 € HT)

VIVIERS :

·Hameau de Bayne : amélioration de l'alimentation en eau potable du hameau (30 755,40€ HT dont subvention DETR 27 082€)

·RD107 – Quartier Longeavoux : renouvellement des réseaux eau potable et assainissement collectif (40 088,42 € HT)

·STEP de Viviers : modification de la filière de déshydratation des boues (415 261,83 € HT dont subvention DETR : 112 000,00 €)

·CVM Rocherenard : renouvellement de conduite eau potable (202 973,76 € HT dont subvention Agence de l'Eau : 110 689,00 €)

·Avenue Lamarque : renouvellement des réseaux eau potable et assainissement collectif + extension réseau EP (346 651,93 € HT)

·Puits Saint-Nicolas : renouvellement de la conduite d'aspiration + travaux complémentaires (11 370€ € HT)

Et aussi :

Avant-projet pour créer un nouveau forage à Bélieure à Viviers- Suivi de la qualité des CVM - Étude de renouvellement des réseaux sous la RD86 à Viviers - Finalisation du schéma directeur assainissement - Étude de réfection de la station d'épuration à Saint-Just d'Ardèche - Mise en place du diagnostic des systèmes d'assainissement de Larnas, Saint-Martin d'Ardèche et Viviers/Bourg-Saint-Andéol.

LES CHIFFRES CLES 2024*

EAU POTABLE

378 km de réseaux
10 467 abonnés
153 litres consommés par jour et par habitant
1,282 millions m3 : volume vendu

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

7 512 foyers raccordés
145 km de réseaux
840 102 m3 effluents épurés

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

2 529 installations d'assainissement non collectif sur le territoire DRAGA
420 contrôles réalisés en 2025

**Les chiffres clés seront mis à jour dans les rapports complets sur les activités des services eau/assainissement consultables en ligne sur www.ccdraga.fr à partir de septembre 2026.*

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 007-240700864-20260625-2026_128-DE

LA CC DRAGA SOLLICITÉE POUR DISTRIBUER DE L'EAU AUX TERRITOIRES VOISINS

Actuellement, la CC DRAGA vend de l'eau à la commune de Saint-Remèze et au syndicat du FAY (Alba-la-Romaine, Valvignères, Saint-Thomé). Elle est aujourd'hui sollicitée par les communes de Vallon Pont d'Arc, de Lagorce et le syndicat Olivier de Serres, qui distribue de l'eau sur dix-sept communes de l'Ardèche.

Afin de répondre à leurs demandes et de vérifier la disponibilité quantitative de nos ressources en eau potable, la CC DRAGA a lancé une mise à jour de son schéma directeur de l'eau potable.

Dance ce cadre, les besoins de la collectivité à l'horizon 2050, tout comme ceux des territoires voisins, sont évalués afin de vérifier qu'ils sont en adéquation avec les huit ressources présentes sur le territoire intercommunal. Ce travail, démarré au cours de l'année 2024, s'est poursuivi au cours de l'année 2025 et les conclusions seront rendues en 2026.

LE SCHÉMA DIRECTEUR DE L'EAU POTABLE, QU'EST-CE-QUE C'EST ?

Il s'agit d'un document-cadre pour le service public de l'eau potable. Il tient compte de l'évolution de la population et des ressources en eau disponibles. Il détermine les zones desservies par le réseau de distribution de l'eau potable et recense les travaux nécessaires pour améliorer le fonctionnement des ouvrages, des équipements et du réseau de distribution.

LE PROJET DE STATION D'ÉPURATION À SAINT-JUST-D'ARDÈCHE SE DESSINE



La station d'épuration présente sur la commune de Saint-Just d'Ardèche est aujourd'hui saturée. Prévue pour 1080 habitants et vieillissante, elle connaît de nombreux dysfonctionnements. Cela a pour conséquence directe une restriction de l'urbanisation sur la commune en ce qui concerne les zones à urbaniser.

La CC DRAGA souhaite donc augmenter la capacité de la station d'épuration. Une étude préalable a démarré en 2023 et s'est poursuivie tout au long de l'année 2024. Elle est nécessaire pour déterminer le scénario technique le plus adapté.

C'est donc un agrandissement et un réagencement de la station actuelle qui a été retenu.

En 2025, une consultation a été lancée pour retenir un maître d'œuvre pour ce projet dont les travaux ne devraient pas commencer avant 2027. Cette action est soutenue par l'agence de l'eau via le contrat "Eau et Climat" du Bassin versant de l'Ardèche.

FIN DE L'ÉLABORATION DU SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Compétente en matière d'assainissement collectif depuis 2018, la CC DRAGA a ensuite lancé l'élaboration de son schéma directeur de l'assainissement collectif.

Conçu en parallèle du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi-H), le schéma directeur de l'assainissement est un outil de programmation pour améliorer la connaissance, la gestion et le fonctionnement du système d'assainissement des eaux usées. Comme pour le schéma directeur de l'eau potable, i**l prévoit un programme d'actions avec des travaux sur une durée de 10 ans** et un zonage qui détaille les zones dans lesquelles les habitations sont desservies par le réseau d'assainissement collectif.

Ce travail d'élaboration s'est terminé en cours de l'année 2025 afin que le document soit annexé au PLUI-h arrêté en conseil communautaire en avril 2025. Après enquête publique, l'approbation finale a été réalisée lors du conseil communautaire du 26 février 2026.

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 007-240700864-20260625-2026_128-DE

DÉCHETS MÉNAGERS*

LES CHIFFRES CLES

2 979 562 euros
>Coût de la collecte et du traitement des déchets
13039 tonnes
>Déchets collectés sur l'année (tous flux confondus) soit 43 tonnes/jour
236 kg/an/hab
> Ordures ménagères
75 kg/an/hab
> Déchets issus du tri (emballages, papier, verre, carton)
318 kg/an/hab
>Déchets collectés en déchèterie
52 %
> Déchets triés
31 164
> Passages en déchèterie

> Sensibiliser, informer et expliquer auprès des professionnels

Une ambassadrice du tri est allée à la rencontre des commerçants et hébergeurs de Saint-Martin-d'Ardèche, pour les accompagner dans de meilleures pratiques de tri adaptées à leur activité. En parallèle, une nouvelle signalétique a été installée sur les plages.

L'ambassadrice du tri s'est également mobilisée pour rencontrer les commerçants de Saint-Montan.



- Gestion de la collecte et du traitement des déchets ménagers.
- Exploitation des déchèteries.
- Actions de sensibilisation et de communication en matière de prévention des déchets...

LES FAITS MARQUANTS DU SERVICE

2025 : une année placée sous le signe du développement

>Des points de tri renforcés et plus nombreux:

- Deux points de tri déjà en place ont été renforcés afin de mieux répondre à la fréquentation et aux besoins des habitants :
  - La Croix Vieille à Saint-Just-d'Ardèche
  - Chemin de Chalencon à Bourg-Saint-Andéol
- Création de nouveaux points de tri

De nouveaux points de tri ont vu le jour sur six communes, afin de rapprocher le service des habitants :

- Bourg-Saint-Andéol : Haut Gérige, Déchèterie, Crématorium
- Gras : Fonfreyde
- Saint-Marcel-d'Ardèche : Libian, Skate Park
- Saint-Martin-d'Ardèche : Les Alliberts
- Saint-Montan : Canelle, Durle (point test)
- Viviers : Espace sportif

Le point de tri du Durle à Saint-Montan est installé à titre expérimental pour tester son fonctionnement avant une éventuelle poursuite du dispositif.Ces améliorations visent à faciliter le tri des déchets pour proposer aux habitants tous les flux nécessaires en un lieu.



Inauguration de la placette de compostage partagée de la place Hongroise à St-Marcel d'Ardèche

>**Le développement des placettes de compostage partagé**

- 7 nouvelles placettes de compostage partagé ont été créées
- 1 placette a été déplacée pour mieux s'adapter aux usages

Emplacements des placettes :

- Gras : Village, École
- Larnas : Lotissement Sainte-Agnès – Les Ricorts
- Saint-Marcel-d'Ardèche : Place Hongroise
- Saint-Martin-d'Ardèche : Parking de la crèche
- Viviers : Parking du Creu, gare, espace sportif

Ces équipements permettent aux habitants de trier leurs déchets alimentaires près de chez eux et de participer activement à la réduction des déchets. En effet, près de 30% de la poubelle "ordures ménagères" contient encore des biodéchets.

Le rapport complet sur les activités du service de gestion des déchets est consultable en ligne sur www.ccdraga.fr

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 007-240700864-20260625-2026_128-DE

DES ACTIONS DE SENSIBILISATION LORS DES ÉVÈNEMENTIELS ET AUPRES DES JEUNES

Des actions d'information et de sensibilisation ont été proposées à l'occasion de nombreux événements locaux, nationaux et européens :

- Pique-niques de la Chouette
- World Clean Up Day
- Semaine Européenne de Réduction des Déchets
- Tous au compost
- Fête de la Science
- Carnaval et Fête du port à Viviers
- Festival de la BD

Ces temps d'échange ont permis de répondre aux questions, de rappeler les consignes de tri et de faire découvrir le compostage de façon conviviale.

Des ateliers pédagogiques ont également été animés dans les écoles pour sensibiliser les plus jeunes au tri des déchets et au compostage, et ainsi encourager de bonnes habitudes dès le plus jeune âge.



Escape game tri et compostage au carnaval de Viviers



World Cleen Up Day avec les écoles de Bourg-St-Andéol

FOCUS : L'EFFICACITÉ DU DÉPLOIEMENT DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)

L'exemple de la commune de Gras : des résultats très encourageants !

La commune de Gras constitue un exemple concret de l'efficacité du déploiement des points d'apport volontaire (PAV). En 2025, la commune est désormais entièrement équipée en PAV, offrant à l'ensemble des habitants un accès simple et de proximité aux solutions de tri.

Après un an de fonctionnement, l'analyse des données de collecte montre une évolution très positive des comportements :

59 % des déchets collectés sont des déchets recyclables en 2025 contre 39 % en 2024, avant la mise en place complète de ce nouveau mode de collecte.

Cette progression significative démontre que lorsque les équipements sont accessibles, bien répartis sur le territoire et accompagnés d'actions de sensibilisation, les habitants adoptent plus facilement les bons gestes.

Que reste-t-il dans la poubelle grise en 2025 ?

L'analyse de la composition des sacs d'ordures ménagères sur le territoire de la collectivité en 2025 montre que de nombreux déchets pourraient encore être mieux triés ou évités.

Aujourd'hui, un sac d'ordures ménagères est composé en moyenne de :

- 26,68 % de biodéchets (déchets alimentaires qui pourraient être compostés)
- 18,14 % de papiers et emballages (qui doivent être déposés dans les bacs ou colonnes de tri)
- 7,49 % de verre (à déposer dans les colonnes à verre)
- 6,21 % de cartons (à déposer dans les points dédiés ou en déchèterie)
- 7,12 % de métaux, bois, composites et déchets dangereux

(orientés vers les filières spécifiques et les déchèteries)

- 4,55 % de textiles (valorisables via les bornes textiles)



Au final, **les ordures ménagères réellement non valorisables représentent seulement 29,81 % du contenu de la poubelle grise.**

Ces chiffres montrent qu'une grande partie de ce qui se retrouve encore dans la poubelle d'ordures ménagères pourrait être triée ou valorisée autrement. Les efforts doivent donc se poursuivre, notamment sur le compostage des biodéchets et le tri des emballages.

Les résultats observés, comme à Gras, confirment que le territoire adopte la bonne démarche. Le déploiement des équipements, associé à l'information et à l'accompagnement des habitants, porte ses fruits et permet de réduire progressivement la quantité de déchets non valorisés.

MOBILITÉ

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 007-240700864-20260625-2026_128-DE



LANCEMENT DE COVOIT'EN KAROS

En juin 2025, la communauté de communes DRAGA a lancé, aux côtés des intercommunalités voisines (Drôme Sud Provence et Enclave des Papes – Pays de Grignan), **un service public de covoiturage du quotidien**, en partenariat avec l'opérateur Karos.
Cette expérimentation vise à réduire l'autosolisme sur les trajets domicile-travail et à proposer une solution de mobilité complémentaire aux offres existantes.
Le dispositif repose sur une application numérique facilitant la mise en relation entre conducteurs et passagers, associée à une incitation financière portée par les collectivités afin de rendre le service attractif dès son lancement.
Sur la période juin – décembre 2025, **376 usagers** se sont inscrits sur le territoire de la DRAGA, dont 41 covoitureurs actifs. Au total, environ **150 trajets** ont été cofinancés, représentant une distance cumulée de près de **11 000 km**.
La distance moyenne des trajets s'établit autour de 23 km, traduisant des déplacements structurants à l'échelle du bassin de vie.
Malgré un bon niveau d'inscriptions au démarrage, la dynamique d'usage reste à ce stade limitée, avec un nombre restreint de communautés de covoiturage actives et un volume de trajets encore modeste. Ces résultats s'expliquent notamment par les délais d'appropriation inhérents à ce type de service.
L'année 2026 devrait permettre de consolider le dispositif, en s'appuyant sur un renforcement des actions de terrain et une meilleure mobilisation des acteurs économiques, afin de faire émerger des pratiques durables de covoiturage à l'échelle du territoire.

UNE NOUVELLE OFFRE DE TRANSPORT GRATUIT ENTRE VIVIERS ET LE TEIL

Début janvier 2025, la CC DRAGA a conventionné avec la CC ARC pour un nouveau service de transport régulier gratuit nommé M'ARC (Mobilité Ardèche Rhône Coiron). Il permet de relier, matin et soir, Viviers à Le Teil avec des correspondances possibles vers/depuis Montélimar et Privas. Cette action expérimentale est prévue pour deux ans, pensée d'abord pour les déplacements domicile travail, mais ouverte à tous.



UN DIMANCHE À LA PLAGE

Autre opération expérimentale, prévue pour deux ans, l'opération « Un dimanche à la plage », démarrée en juin 2025, a permis aux habitants des communes de la CC DRAGA situées le long du Rhône de relier en bus les plages de Saint-Martin-d'Ardèche tous les dimanches et jours fériés en période estivale (du 15 juin au 7 septembre). Ce service payant au tarif TER est conventionné avec la Région AURA.

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 007-240700864-20260625-2026_128-DE

LIAISON CYCLABLE VIA RHÔNA - SAINT-MONTAN

Les travaux d'un itinéraire d'environ 6 km ont démarré en décembre 2025. Il permettra, depuis le giratoire de la RD 86, une liaison Saint-Montan/Via Rhôna. Cet itinéraire comprend 1,5 km en site propre, le reste se faisant en itinéraire partagé sur de petites routes à faible trafic.
Une signalétique directionnelle complète sera mise en place courant 2026 ainsi que des relais informations services répartis sur le parcours.
L'ensemble garantit un cheminement continu, lisible et sécurisant, adapté aussi bien aux cyclistes en voyage qu'aux habitants se déplaçant pour le travail, l'école, les loisirs ou la pratique sportive.

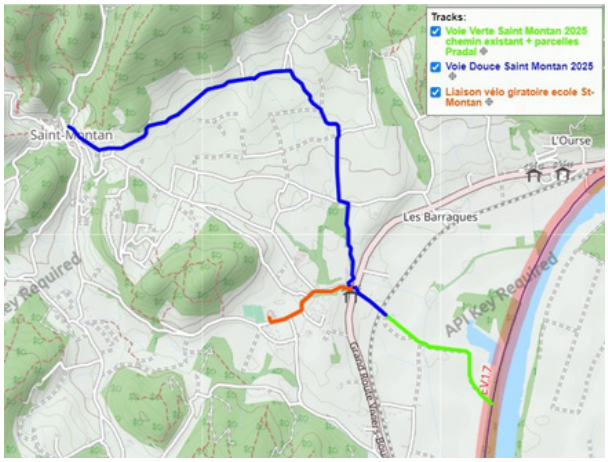



L'ALEC 07 ACCOMPAGNE LA CC DRAGA POUR PROMOUVOIR LES MOBILITÉS ALTERNATIVES

En février 2025, l'Agence Locale pour l'Energie et le Climat de l'Ardèche (ALEC 07) a organisé deux évènements afin de promouvoir les mobilités alternatives :
- Une projection de « Virage vers le futur », un film documentaire réalisée avec 6 associations qui présente les solutions alternatives en termes de mobilité rurale, des témoignages, des expériences innovantes, des pistes de réflexion et des idées à mettre en œuvre pour limiter l'utilisation de la voiture individuelle.
- Un « apéro autopartage » à Bidon, lors duquel l'ALEC 07 a également présenté l'outil « Coloc'auto » qui permet d'organiser son groupe d'autopartage entre particuliers.



UN MINIBUS SOLIDAIRE

La CC DRAGA ayant fait l'acquisition d'un nouveau minibus pour le service enfance/jeunesse, a fait le choix de mutualiser son utilisation avec les associations à vocation sociale (en premier lieu aide alimentaire) pour leurs bénéficiaires rencontrant des problématiques de déplacement.
Les CCAS souhaitant proposer des temps de loisirs (cinéma, marchés, activités santé/ bien-être…) peuvent également l'utiliser en dehors des périodes de vacances scolaires et des mercredis.

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 007-240700864-20260625-2026_128-DE

LES ACTIONS DU SERVICE

Une dynamique partenariale forte a été mise en place par le service petite enfance en direction des 6 structures du territoire : 4 crèches collectives associatives accueillant 181 enfants + 2 maisons d'assistantes maternelles (MAM) + 1 lieu d'accueil parents/enfants associatif (LAEP) + le relais petite enfance (RPE) DRAGA qui couvre 52 assistantes maternelles agréées (AMA).

- **Accompagnement et soutien des acteurs associatifs petite enfance et parentalité du territoire**

>Comités techniques petite enfance mensuels qui ont réuni les directrices des 4 crèches du territoire, la coordonnatrice du LAEP et le RPE.
>Rencontres des gestionnaires associatifs des crèches.
>Groupe de travail de constitution de la commission intercommunale d'attribution des places en Crèches (CIAP).

- **Les actions de formation collective**

1 session de formation collective en direction des professionnelles de la petite enfance du territoire (équipes crèches, AMA, accueillantes LAEP) sur le portage qui a concerné 45 enfants, 12 parents et 11 professionnelles.

- **Action culture :**

Dans le cadre des actions culturelles en direction des jeunes enfants , le projet EAC "un petit bout de papier , a été proposé aux 4 crèches du territoire. Une trentaine de personnes (enfants et professionnelles accompagnantes) ont pu assister à la restitution.

- **Action parentalité :**

Une relance de la dynamique partenariale avec les différentes structures du territoire (EVS, associations, professionnels de la petite enfance et de l'animation...) a été initiée lors des rencontres de la journées CTG du mois de décembre 2025.
L'objectif étant de travailler sur la mise en oeuvre d'un collectif autour de la parentalité.

LES MISSIONS DU RELAIS PETITE ENFANCE EN 2025



En 2025, le Relais a maintenu ses actions de proximité d'information des familles recherchant un mode de garde et de professionnalisation auprès des assistantes maternelles agréées (AMA).

- 97 permanences d'accueil itinérantes au total sur Bourg-St-Andéol et Viviers.
- 87 actions collectives itinérantes en direction des assistantes maternelles (1584 participations au total)
- Actions spécifiques en 2025 menées afin de maintenir le tissu des AMA et de valoriser le métier :

> Une journée de cohésion (16 AMA).
> Des ateliers professionnels dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle, une soirée d'informations professionnelles, une soirée Sophrologie .

- « Le Petit Salon Illustré », une action famille itinérante toujours appréciée : les 10 séances ont réuni 228 participants (parents et enfants).



Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 007-240700864-20260625-2026_128-DE

ENFANCE/JEUNESSE

Le Projet Educatif De Territoire (PEDT) est devenu un document de référence sur le territoire. La dynamique est très positive, et, aujourd'hui les accueils périscolaires, extrascolaires, l'éducation nationale et bien d'autres acteurs socio éducatifs s'inscrivent dans cette dynamique

PROJET PEDAGOGIQUE 2024/2025 : conduire les enfants/jeunes à s'inspirer des bonnes pratiques de nos héros.
L'équipe tente d'inscrire certaines actions dans le temps (en conservant une bonne pratique par période de vacances). Le projet a été une réussite et a permis un imaginaire un peu plus prégnant sur les structures d'accueil de loisirs.
PROJET JEUNESSE 2022/2026 : accompagner le jeune vers "l'adulescence". Les soirées permettent de capter le public et de procéder à un renouvellement régulier de l'effectif.
Les connexions entre le projet jeunesse et le projet ALSH se font de façon cohérente. Les thématiques du projet jeunesse restent traitées de façon transversale à toutes les actions ados.
PROJET COLLECTIF accueils collectifs de mineurs DRAGA : Bilan du projet effectué : positif. Émergence de nouvelles ambitions (le collectif semble prêt à franchir un cap pour donner plus de sens aux actions) malgré une instabilité évidente au niveau des structures associatives.
MISE EN PLACE D'UN ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE DES COLLEGIENS
Au siège de la communauté de communes (en proximité des 2 collèges), l'action se structure avec l'expérience des animateurs (mise en place de règles de vie, analyse de la pratique). Un bilan doit être fait début 2026 pour envisager les suites.

EN CHIFFRES

- **Accueil de loisirs intercommunal :**

375 enfants/ados accueillis
*238 en accueil de loisirs 3-11 ans
*137 en accueil ados 12-18 ans
6088 journées enfants/ados
*4 562 journées enfants 3-11 ans (dont 182 journées enfants en séjour)
*1526 journées ados 12-17 ans (dont 394 journées ado en séjour)
1873 journées ados en actions hors les murs
21 accueil individuel IJ (Information Jeunesse)
58 Accueils collectifs IJ (Information Jeunesse)

- **Accueils de loisirs associatifs :**

*306 enfants de 3 à 11 ans accueillis par La Ribambelle
*209 enfants de 3 à 11 ans accueillis au Mistralou
*153 enfants de 3 à 11 ans accueillis à L'ALPEV

A RETENIR DE 2025…



- L'accueil d'enfants en situation de handicap : partenariat avec le Pôle Ressources Handicap 07 pour accompagner l'équipe.
- La dynamique du PEDT (avec une forte implication de l'équipe enfance jeunesse dans sa conduite) ont permis l'identification de notre service, bien au-delà d'un simple espace de loisir. Les ressources et les compétences qu'il peut apporter sont aujourd'hui mieux identifiés, comme en témoignent les sollicitations des établissements scolaires autour de certains projets.
- Le groupe de travail mené autour de la laïcité.
- L'implantation de la bibliothèque à côté de l'espace enfance jeunesse permettant de développer le partenariat.
- Les projets transversaux menés par le pôle et les autres services de la collectivité (culture, environnement).



Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 007-240700864-20260625-2026_128-DE

BILAN QUALITATIF

- Afin d'avoir un retour sur le contenu et la forme de l'animation mais aussi sur l'évolution de la classe durant l'intervention, les enseignants remplissent un questionnaire.
- De façon générale les enseignants constatent que les élèves sont très réceptifs et concentrés mais surtout évoluent dans leur façon d'appréhender une expérience scientifique, de poser les questions et d'émettre des hypothèses.
- Un autre bilan est réalisé à la fin de la séance avec les élèves sous forme de « smileys ». Les enfants positionnent le « smiley » qui correspond à leur ressenti devant eux. Le retour est très majoritairement « super ».
- L'atelier sur les droits de l'enfant sous forme de quiz (boitiers interactifs) permet de faire passer plus de classes sur une journée ou de le coupler avec un atelier sur la logique. Il est très apprécié des enseignants car plus court. Cependant beaucoup de classes en ont bénéficié lors des 20 ans du festival, ce qui explique le plus petit nombre cette année.
- Suite à l'évolution de l'atelier sur le tri sélectif sous forme de campagne, chaque année toutes les écoles (1 classe par école) participent.





BILAN QUANTITATIF

- En ce qui concerne les **interventions scientifiques** au cours de l'année, **28 classes** ou centres de loisirs ont bénéficié d'un ou plusieurs ateliers. Cela représente **596 élèves et 30 adultes.**
- La **fête de la science,** avec le hameau des sciences, a rencontré un grand succès. Nous avons accueilli plus de **400 personnes**. Les interventions dans les écoles avec le trivial pursuit représentent **11 classes soit 233 élèves et 15 adultes**
- Grace au partenariat depuis des années avec l'Arche des métiers nous avons bénéficié d'un **atelier planétarium** dans le cadre de « Science en Vadrouille » qui nous a permis de sensibiliser **122 enfants et 42 adultes.**
- Du fait des nombreuses interventions les années précédentes avec l'**atelier Droits des Mômes**, seulement **3 classes** ont sollicité le quiz soit 66 élèves.
- Un accent a été mis sur les interventions à la **sensibilisation au tri sélectif** avec 12 interventions avec l'atelier sur le tri sélectif soit **238 élèves.**
- Un partenariat avec le service des sports a permis de participer à des Olympiades avec les écoles de la commune de Bourg-Saint-Andéol.
- Dans cette dynamique, un quiz a été proposé sur le sport auquel ont joué une centaine d'élèves.

Cela représente en totalité **1396 personnes, dont 65 adultes** sans compter le public de la fête de la science et le planétarium.

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 007-240700864-20260625-2026_128-DE

VIE SOCIALE
SERVICES DE PROXIMITÉ

LES ACTIONS DU SERVICE

L'année 2025 a été consacrée à :

✓ 3 commissions vie sociale-services de proximité réunissant une dizaine d'élues.

✓ L'organisation de la journée CTG (Contrat Territorial Global), le 2 décembre, regroupant les partenaires et les porteurs d'actions de la convention autour de l'accès aux droits, de la vie sociale, de la petite enfance et de la parentalité, de l'enfance-jeunesse et du logement, pour un temps de travail dynamique et partagé.

✓ La poursuite du dispositif "Chèques-eau" à destination de l'ensemble des habitants du territoire DRAGA.

✓ Le renouvellement des labellisations des espaces de vie sociale de Bourg-Saint-Andéol et Viviers.

✓ L'édition de **"La boussole de vos services sociaux"**, guide repensé pour mieux informer et renforcer la coordination des acteurs locaux.



Le service gère également 5 Agences Postales Intercommunales (API) qui permettent de maintenir un service public de proximité. Une gérante accueille les publics principalement autour des offres de la poste mais oriente également sur d'autres services. Les API sont situées à Gras, St-Just d'Ardèche, St-Marcel d'Ardèche, St-Martin d'Ardèche et St-Montan.



SUR LES ESPACES France Services



Santé, famille, retraite, recherche d'emploi… France Services propose un accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives par du personnel formé par les administrations partenaires > CPAM, MSA, CAF, Carsat, Préfecture, France Travail Finances Publiques, l'Anah, le Ministère de la Transition Ecologique et l'URSSAF, La Poste

Sur les espaces France Services du territoire, à Bourg-Saint-Andéol, et à Saint-Marcel d'Ardèche, les administrés peuvent trouver :

- Deux conseillères à leur écoute ainsi qu'une conseillère numérique.
- Des ordinateurs, imprimantes et un scanner à disposition gratuitement pour les démarches administratives en lien avec France Services.
- Un accès wifi gratuit.
- Des permanences régulières d'une vingtaine de partenaires autour de la santé, des droits, de l'insertion, du budget, du logement, du social, de la formation ou de la création d'entreprise.
-Une permanence expérimentale de la CARSAT sur les 2 antennes.

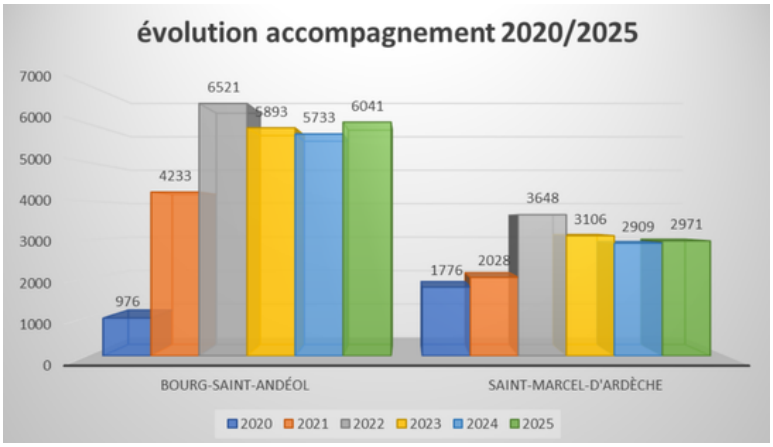

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 007-240700864-20260625-2026_128-DE



MISSION SANTE

En 2025 , la mission Santé a axé son travail sur la consolidation des partenariats installés depuis sa création et a ouvert de nouveaux champs partenariaux.



Organisation territoriale de la santé :

- Développement du partenariat avec la CCDSP pour favoriser l'installation de la Maison Médicale de Garde.
- Participation à l'étude SCOT Santé.

Santé environnementale :

- Soutien à la lutte contre le cancer via la collecte de verre.

Santé mentale :

- Intégration de la chargée de mission dans la dynamique du Plan Territorial de Santé Mentale 07 (PTSM 07)
- Participation au réseau des coordinateurs en santé mental départemental un vendredi par mois.

CPTS Sud'Ardrôme :

Groupes de travail actifs :

- Prévention en santé publique (conduites addictives, troubles alimentaires).
- Amélioration de l'accès aux soins.
- Attractivité du territoire.

Salon « Parlons Santé » deuxième édition, organisé dans le cadre du groupe « Prévention » par la communauté professionnelle territoriale de sante (CPTS).
Les objectifs étaient de sensibiliser la population aux questions de santé et de bien-être, d'établir des liens entre les professionnels de santé et le grand public, et d'offrir des conférences, ateliers, et actions de dépistage.

Accueil des internes

en lien avec les médecins maitres de stage et la communauté professionnelle de Santé du territoire (Afterwork).



Accueil des nouveaux internes en mai 2025

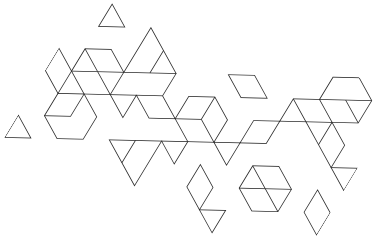

CULTURE

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 007-240700864-20260625-2026_128-DE

La communauté de communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche a signé depuis 2022 une **Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle** (CTEAC). La CTEAC est un outil multi-partenarial, particulièrement exemplaire et concret en Ardèche, qui amène la culture et les acteurs culturels locaux au plus près des habitants et de leurs attentes.
La CC DRAGA fait partie des 11 intercommunalités ardéchoises signataires d'une CTEAC.
Ce sont 7 projets qui ont abouti en 2025 portés par des institutions culturelles du territoire en co-construction avec des structures éducatives ou sociales. Ces projets ont réuni les habitants de l'intercommunalité qui ont pu vivre des expériences uniques, rencontrer des créateurs et artistes de diverses disciplines artistiques, et expérimenter ces nouveaux moyens d'expression.

Un petit bout de papier

"Un petit bout de papier" a proposé une promenade à travers les quatre saisons où dessins, papiers et couleurs ont pris vie pour titiller toutes les sensations !
Une aventure musicale et visuelle à la découverte des merveilles et des joies qu'offre la nature au fil des saisons proposée par la Cie Animotion.
L'association Compagnie Animotion, créée fin 2009, a pour but de lutter contre toute forme d'exclusion par le biais de la pratique artistique (notamment du théâtre). Elle est le prolongement, la continuité en France de la Compagnie de théâtre anglaise du même nom, créée, elle, en 2005. « L'imagination d'un enfant apporte des couleurs dans notre vie et nous rappelle l'importance de jouer. »
Ce projet EAC s'est déroulé en plusieurs phases :
➢ Des ateliers créatifs à destination des crèches du territoire et du relais petite enfance
➢ Des ateliers de formation destinés aux professionnels de la petite enfance
➢ Un spectacle qui s'est tenu le jeudi 30 janvier 2025 à Bourg-Saint-Andéol.

Participants : 105 - Coût : 2 810€

Remix en balade

Ce projet EAC comportait 2 volets :

- Proposé par les « Cordes en Ballade – Quatuor Debussy » et la chorale Contre-Temps de Viviers, le premier volet portait sur le chant choral autour du patrimoine local (patois) et francophone.

Les 2 ateliers de préparation se sont déroulé les 10 décembre et 30 janvier 2025 à Viviers.
La Chorale du Contretemps de Viviers, a travaillé, avec le Quatuor Debussy, sur le réarrangement, vocal et classique, d'un répertoire de chansons traditionnelles (ardéchoises et provençales) et françaises.

- Pour la deuxième phase du projet, portée celle-ci par la SMAC 07 et le collectif KOGUMI, du 23 janvier au 21 février 2025, ces différentes matières sonores ont été travaillées par des artistes du collectif lors d'ateliers menés avec les élèves des écoles primaires publiques et privées de Viviers.

Une restitution publique avec l'ensemble des participants et le quatuor Debussy s'est tenu en finalité de cette action culturelle le 21 février 2025 au Théâtre Municipal de Viviers, réunissant plus de 300 spectateurs.

Participants : 384
Coût : 14 935€



Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 007-240700864-20260625-2026_128-DE

Chant pour tous

Raquel Esteve Mora et Nicolas Bernard des Nouveaux Nez & cie (Duo Bonito), forts de leur expérience de musiciens, de chefs de chœur de la chorale Bonita et de leur formation en Chant pour tous ont proposé, associés à la Cascade, un projet Chant pour tous sur le territoire de la communauté de communes Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche de janvier à juin 2025.
« *Un chant pour tous est une expérience musicale, gratuite, participative, conviviale, festive et ouverte à tous. On chante à plusieurs voix, on bouge, on écoute, on crée de la musique dans l'instant. C'est très libre, mais très organisé. On peut briller ou rester discret dans la foule. On apporte sa voix, son corps, son sourire et sa bonne humeur. On peut même venir avec ses doutes et sa trouille. On en repart généralement avec des ailes.* »

Le projet s'est articulé autour de différents rendez-vous :
- Un Chant pour tous mensuel sur la commune de Bourg Saint Andéol à la Cascade ou au foyermunicipal de Bourg.
- Un Chant pour tous dans différentes communes de la CC DRAGA.
- Des interventions dans les écoles et en lien avec certaines associations ou structures.

Participants : 1 254 - Coût : 6 416€







L'Histoire à tes oreilles



Porté par Radio Micheline avec le concours du Pays d'Art et d'Histoire (PAH) et de l'Office de Tourisme des Gorges de l'Ardèche – Pont d'Arc, ce projet d'éducation artistique et culturelle a été réalisé par les enfants des accueils de loisirs du territoire (DRAGA, Mistralou, Ribambelle).
De mars à juillet 2025, chaque groupe de jeunes est allé, en compagnie de Virginie Paradis, réalisatrice sonore, à la rencontre de lieux, d'acteurs, de personnes âgées, en lien avec l'histoire de leur village.
Le groupe a créé du contenu radiophonique et réalisé des traces audios du projet sous différentes formes.
Ce projet EAC a inclus :
➢ Des séances d'interviews
➢ Des visites guidées historiques
➢ Des rencontres intergénérationnelles
➢ Des séances de réalisation de fiction sonore
➢ Des séances de micro-trottoir
La restitution de ce projet a été effectuée dans les communes de St Just d'Ardèche, St-Montan et Bourg-St-Andéol sous la forme de QR codes accessibles aux visiteurs pour pouvoir écouter les contenus audios produits
Participants : 30 - Coût : 4 722€

Pierres levées

Proposé par l'association "La ruée vers l'encre", le projet EAC « Pierres levées » a été réalisé par une classe de l'école primaire de St-Martin d'Ardèche du 17 au 31 mars 2025.
« Pierres levées » est un projet artistique participatif mêlant sculpture, photographie et sérigraphie.
Le but était de créer des mises en scènes à l'apparence impossible évoquant le mégalithisme local afin de créer une mémoire fictive et légendaire par et pour les enfants participants à ce projet.
Ce projet artistique collaboratif a abouti à l'édition d'une série de cartes postales et affiches sérigraphiées, réalisées par les élèves eux-mêmes et s'est clôturé par une déambulation des enfants avec leur production mégalithique amenant à l'exposition de leurs affiches et cartes postales imprimées.
Participants : 56 - Coût : 4 177€

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 007-240700864-20260625-2026_128-DE

Être un jardin





Ce projet, porté par La Cascade – Pôle National Cirque – dans le cadre de la CTEAC de la CC DRAGA, reliait l'univers du cirque à celui du compost.
Différents intervenants ont accompagné quatre classes de Bourg-Saint-Andéol : la Keep Company et le service biodéchets de la CC DRAGA. Les artistes Abby Neuberger et Luca Bernini qui ont initié les élèves aux portés acrobatiques en lien à leur démarche de création liée au spectacle Underfoot.
Dans un second temps, les élèves ont observé leur environnement pour en traduire les formes en mouvement du corps.
En complément, le service biodéchets animait deux ateliers : « compost » et « petites bêtes ».
Les élèves y exploraient la microfaune, le processus de décomposition et la notion de sol vivant.
Le parcours s'est conclu par la découverte du spectacle Underfoot, suivie d'un échange avec les artistes.
Participants : 308 - Coût : 6 915€



Vie à pied dans ma ville

Dans le cadre du programme "Petites Villes de Demain", la mairie de Viviers a travaillé avec ses partenaires sur les cheminements piétons dans la ville et la sensibilisation des habitants à la mobilité piétonne.
Le projet "Vie à pied dans ma ville" a consisté à travailler avec le photographe Charles de Borggraef, sensible à cette thématique, autour de la technique du cyanotype. Le cyanotype est une technique alternative en photographie. Il s'agit d'une émulsion que l'on couche « traditionnellement » sur du papier. Elle est sensible aux UV et y réagit en prenant une teinte bleue.
L'association Art présent et l'ALPEV de Viviers ont participé à ce projet d'avril à mai 2025 :
Un groupe du club photo de l'association Art Présent a réalisé une série de photographies autour de cette thématique pour en faire des tirages cyanotypes qui ont été encollés dans l'espace public.
Les familles de l'ALPEV, sous forme d'ateliers « parents-enfants », ont été invités pour leur part à faire des expérimentations puis des créations avec la technique du photogramme appliquée au cyanotype.
Participants : 46 - Coût : 6 100€



RENCONTRES CULTURELLES DE TERRITOIRE

Les rencontres culturelles de territoire permettent de réunir les représentants de diverses structures culturelles, sociales, médicosociales, éducatives, touristiques, et de travailler sur la co-construction de projets d'actions culturelles prévus dans le cadre de la Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle.

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 007-240700864-20260625-2026_128-DE

CRÉATION DU RESEAU BIBLIOS EN DRAGA

La lecture publique constitue un enjeu majeur en matière d'accès aux savoirs et à la culture. Les bibliothèques sont de puissants outils de démocratisation culturelle et des équipements culturels indispensables à la création de lien social.

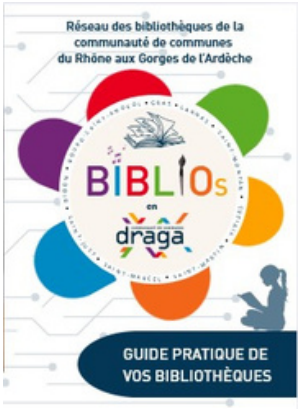

2025 a vu la communauté de communes DRAGA signer une convention avec le département de l'Ardèche pour le développement de la Lecture Publique. Première étape vers la mise en réseau des bibliothèques du territoire.

Aujourd'hui, les 9 bibliothèques des communes unissent leurs forces pour :

- Rendre la culture plus accessible à toutes et à tous,
- Elargir et diversifier l'offre documentaire,
- Proposer des actions culturelles communes et ambitieuses,
- Accompagner et valoriser le travail des bénévoles et des professionnels.

BIBLIOs en DRAGA est avant tout une dynamique collective : coopérer, mutualiser, innover… pour offrir à chaque habitant un service de proximité, riche, vivant et adapté à ses besoins.

Mise en place d'une communication commune :

- Création du logo "Biblios en DRAGA".
- Création du "Guide pratique des bibliothèques du territoire".
- Création d'un groupe Facebook permettant de centraliser l'ensemble des informations des bibliothèques.

Mise en place de 2 formations à l'adresse des bénévoles et professionnels des bibliothèques :

- Formation sur mesure des bibliothécaires assurée par la Médiathèque départementale.
- Formation à l'utilisation du logiciel CANVA (graphisme et réalisation d'outils de communication) assurée en interne par la responsable communication de la CC DRAGA.

Les actions culturelles mutualisées

La Communauté de Communes DRAGA accompagne les bibliothèques du territoire afin qu'elles unissent leurs moyens, leurs idées et leurs compétences pour proposer des projets d'actions culturelles innovants en communs.
L'intérêt de la mutualisation est double :
> Enrichir et diversifier l'offre culturelle pour les habitants ;
> Optimiser les ressources (financières, matérielles, humaines) en travaillant collectivement.

ACTIONS CULTURELLES MUTUALISÉES FINANCÉES PAR LA DRAGA :

- **Des Mots en Sol : Lectures en musique à Viviers et Bourg-St-Andéol.**

Les bibliothèques invitent un auteur accompagné d'un musicien pour une soirée de lecture musicale unique.

- **Les Cafés Littéraires : Festival dédiés aux auteurs et à la littérature contemporaine à St-Montan, St Just, St Marcel, Bourg St Andéol et Viviers.**

Rencontre avec des auteurs - Lectures

- **Les Sentiers du Doc : Festival du film documentaire à Bidon et Viviers.**

Projection – Rencontre avec les réalisateurs

- **Le Festival Viviers de BD : Master-class de dessinateurs dans les bibliothèques et établissements scolaires de tout le territoire.**

- **Voyage Sur Place : spectacle d'Alain Reynaud, adapté de son livre autobiographique éponyme, à Bourg st Andéol et St Just/St Marcel/St Martin d'Ardèche**

Au total, plus de 850 personnes touchées au sein des bibliothèques.

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 007-240700864-20260625-2026_128-DE

ENSEIGNEMENT MUSICAL

EVOLUTION DES EFFECTIFS

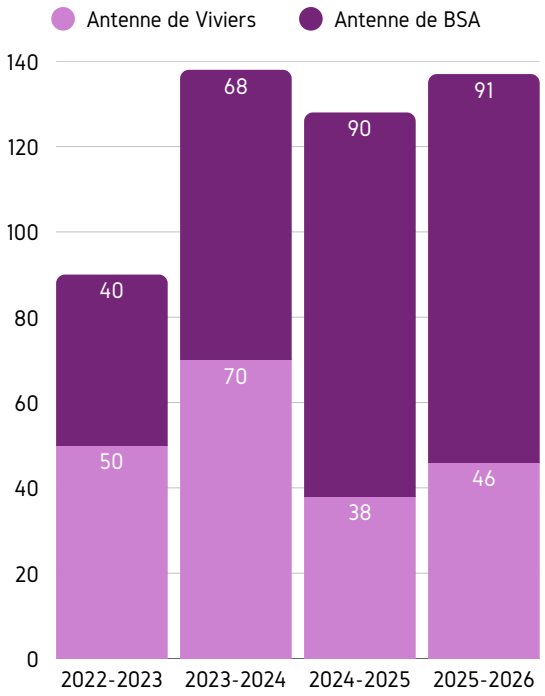

137 ÉLÈVES

8 INSTRUMENTS

12 PRATIQUES COLLECTIVES

10 PROFESSEURS

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Communes	4	5	5	5
Classes	33	37	37	37
Enfants	744	1000	1086	981
Intervenants	4	5	5	5



PARTENARIATS ET RAYONNEMENT SUR LE TERRITOIRE

12 représentations des élèves de l'école de musique se sont tenues sur l'ensemble du territoire DRAGA, regroupant pas moins de 700 spectateurs.
(Hors restitutions ayant eu lieu dans le cadre des Interventions en milieu scolaire)

LES NOUVEAUTES DE SEPTEMBRE 2025

- Ouverture du jardin musical à Viviers
- Validation du projet d'établissement
- L'orchestre de flûte se déplace de Bourg-Saint-Andéol à Viviers
- L'atelier Musiques actuelles se déplace de Viviers à Bourg-Saint-Andéol
- Lancement du projet d'éducation artistique et culturelle "BD Concert"

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 007-240700864-20260625-2026_128-DE

VIVIERS

Plusieurs éphémères ont eu lieu au sein même de l'antenne, mais des concerts se sont également tenus dans la ville pour la fête de la musique, au théâtre municipal pour la soirée des musiques actuelles, et à l'hostellerie Charles de Foucauld à l'occasion du marché de Noël.

Photo : Concert de la fête de la musique le 21 juin 2025 regroupant 4 professeurs - 15 musiciens - 50 spectateurs



BOURG-SAINT-ANDEOL

Plusieurs éphémères ont été organisées au sein même de l'antenne, avec une session spéciale concert scolaire pour toutes les écoles de la commune, mais également un concert du jazzy Harmony dans le cadre du jumelage de la ville.

Photo : l'une des classes des 4 écoles de Bourg-Saint-Andéol venues entre février et juin 2025 assister à un concert donné par l'un de nos professeurs de piano afin de découvrir « le carnaval des animaux de Camille Saint Saëns »

SAINT-MONTAN

La chapelle de St-André de Mitroys était le lieu idéal pour accueillir l'orchestre de flûtes en juin 2025



SAINT-JUST-D'ARDÈCHE

Pour clôturer l'année scolaire et commencer l'été, un concert conjoint entre l'école de musique et l'harmonie de la basse Ardèche a rythmé l'ouverture du marché nocturne estival de la commune.



SAINT-MARTIN-D'ARDÈCHE

Le groupe de musique actuelle de l'école de musique a assuré une première partie de soirée à Saint-Martin-d'Ardèche dans le cadre du festival jazz sur un plateau le 14 juin 2025.

TOURISME

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 007-240700864-20260625-2026_128-DE

L'année 2025 marque pour la première fois depuis les années Covid une évolution négative de la fréquentation par rapport à 2024 sur la destination Gorges de l'Ardèche-Pont d'Arc (-8%), moins marquée sur DRAGA (-6%). Les étrangers – qui ont porté la montée en puissance de la fréquentation les années précédentes – ont été en recul majeur.
(Données ADT07 issues de Flux Vision Tourisme / analyse SPL GAPA)
Le pouvoir d'achat est également en baisse et impacte notamment les dépenses non essentielles des touristes (hors hébergement et activité majeure).
L'attractivité de la destination Gorges de l'Ardèche Pont d'arc et ses 7 millions de nuitées – qui représente 45% de l'offre et de la fréquentation de l'ensemble du département de l'Ardèche – reste néanmoins essentielle et est confirmée par les différentes études de notoriété sorties en 2025.
En prenant un peu plus du recul, une analyse des résultats de fréquentation sur les périodes 2019-2021 et 2022-2024 montre une progression globale de la destination Gorges de l'Ardèche Pont d'Arc. L'année 2022 étant une année charnière et la première année de la fusion des 2 Offices de Tourisme, la comparaison des résultats sur ces deux périodes montrent des enseignements positifs : la progression est globale pour la destination unifiée GAPA, mais les évolutions sont plus fortes sur le territoire de la communauté de communes DRAGA que sur celui des Gorges de l'Ardèche, au global, sur les clientèles françaises et sur les clientèles étrangères y compris sur les ailes de saisons par rapport à la saison estivale. L'effet recherché par DRAGA de s'inscrire sur un territoire à forte notoriété et de bénéficier de la notoriété, de retombées économiques et de fréquentation semble atteint.

140 000 PERSONNES ACCUEILLIES DANS LES 7 BUREAUX

Les 7 bureaux de l'Office de tourisme (dont 2 ne sont ouverts qu'en saison) ont accueilli 140 000 personnes en 2025, ce qui représente une baisse de 15% par rapport à 2024 . En parallèle, l'accueil à distance augmente fortement dans des proportions similaires (+15%) avec des pointes à 260 appels / jour et les notes de satisfaction des services de l'Office de Tourisme augmentent encore une fois cette année comme depuis 2018 pour atteindre 9,2/10.
Tous ces éléments conjugués montrent l'importance de cette action Accueil / information, ce point de contact avec les clientèles en amont ou pendant le séjour.
Le rôle de « Tiers de confiance » y prend une place de plus en plus importante. Digital et IA permettent une information en toute autonomie. Mais les demandes des touristes sont de plus en plus précises et le rôle de l'Office de tourisme est d'apporter de la valeur ajoutée par rapport à de la simple information. Il s'agit de comprendre et de répondre au mieux aux besoins exprimés, de prodiguer des conseils pratiques, de réassurer les visiteurs par rapport à des informations glanées dans différentes sphères plus ou moins « crédibles ». Si l'équipe d'accueil gère une base de données de plus de 8500 fiches (professionnels du tourisme mais également sites naturels, sites patrimoniaux, événements…), elle présente une valeur de fiabilité qu'aucune autre source ne peut revendiquer.



Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 007-240700864-20260625-2026_128-DE

COMMUNICATION : DÉVELOPPEMENT DE LA MARQUE ET ANTICIPATION



L'Office de tourisme produit et mixe la création d'éditions papiers (carnet 50 000ex + magazine 20 000 ex, cartes, plans de ville, guide famille…) et renforce ses deux piliers à fort retour sur investissement : les outils digitaux et les relations média. Les résultats sont en progression constante sur le site web (+ de 1,1 millions de sessions, + 25%) les réseaux sociaux, e-marketing, gestion relation client (400 000 mails en base). La ligne éditoriale et la production de contenus, auparavant entièrement dans «la séduction », a été revue, valorisant un tourisme responsable, des acteurs locaux, des circuits courts, des éco-gestes…

L'ensemble des actions est piloté via une approche marketing stratégique détaillée. Les outils d'observation de la fréquentation et des clientèles (notamment les données émanant de l'ADT 07) associés au savoir-faire spécifique de l'Office de Tourisme, permettent de dégager pour chacune des semaines des ailes de saison (1er avril au 10 juillet et 1er septembre au 30 octobre), l'identification de segments stratégiques de clientèles à optimiser et stimuler par la palette des différentes actions de communication. Le développement des ailes de saisons reste la priorité de l'Office de Tourisme. A noter en 2025, une innovation et un test effectué sur une communication « générique » de « notoriété » via un spot de 20' diffusé sur TF1 (100 000 passages, de 18 à 23 h, du 15 mars au 15 avril). Toutes les informations sont accessibles en fonction des cibles sur les 3 sites web de la destination Gorges de l'Ardèche : www.gorges-ardeche-pontdarc.fr ; www.gorges-ardeche-affaires ; www.gorges-ardeche-saisonniers.fr

L'Office de tourisme poursuit ses activités de médiation du patrimoine. 45 visites guidées ou balades accompagnées ont été organisées sur les vacances de printemps, été et Toussaint en complément des initiatives associatives locales. 7 Pique-niques de la chouette se sont déroulées sur le territoire de la communauté de communes DRAGA au cours de l'été. En parallèle, l'Office poursuit le déploiment de l'application nationale, Baludik, qui permet de créer des parcours découverte numériques et des jeux de piste, accessibles gratuitement pour les visiteurs. Les 5 parcours créés pour Bourg-SaintAndéol, Viviers et Vallon Pont d'Arc, Ruoms, Balazuc constituent une offre complémentaire qui permet d'offrir la possibilité de visiter des villages en autonomie, gratuitement et sans contraintes horaires, ce qui correspond à la demande.



Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 007-240700864-20260625-2026_128-DE

COMMERCIALISATION

Les 3 secteurs commercialisés en BtoB (vente aux professionnels) ou en BtoC (vente aux individuels) ont généré une augmentation nette du chiffre d'affaires de +7% tout en étant dans des dynamiques différentes.
Le bivouac a enregistré une consolidation (+1%). Les clientèles individuelles sont en hausse ce qui témoigne de la dynamique imprimée par la communication conséquente et professionnelle réalisée par l'Office de Tourisme. (contenus, CRM, push réseaux sociaux, outils de réservation, plus de 100 000 pages vues sur le site web).
L'activité croisière continue dans sa belle dynamique de développement. Le port de Viviers est une escale forte du tourisme fluvial sur l'axe Rhône Saône, et reste le 4ème port sur le linéaire après les poids lourds, Lyon, Avignon et Arles. Dans ce contexte porteur mais toujours plus concurrentiel, l'Office de Tourisme a encore développé son activité (+20%) grâce notamment à l'évolution notoire du taux d'occupation du bateau River-Side-Ravel qui génère plus de prestations et plus de clients
Enfin l'activité tourisme d'affaires a été contrastée en 2025 : Si le nombre de séminaires accueillis a été quasi constant (48/49), le chiffre d'affaires généré directement pour la SPL est en légère progression, mais le taux de marge est en baisse et les retombées économiques globales pour le territoire GAPA sont également en baisse, en lien avec une chute du panier moyen (€/jour/personne).
Le marché du tourisme d'affaire est très sensible au changement de conjoncture et à son impact sur les entreprises et celui-ci s'est très clairement inversé au printemps sous la forme d'une dynamique d'attentisme et de réduction des dépenses.







L'ESPACE SAISONNIER investi coté DRAGA.

Il intervient autour d'une action rééquilibrée entre le soutien aux entreprises (besoin de recrutement, mise en relation, politique RH) et l'accompagnement des besoins des saisonniers (emploi, formation, santé, droit du travail, logement, ...). Une mobilisation spécifique des acteurs du tourisme et de l'agriculture a été mise en œuvre en 2025. 2025 marque la création d'un site internet dédié aux saisonniers et aux employeurs, opérationnel à partir de mars 2025, mutualisé et conçu en partenariat avec « Lot Terre de saison », et désormais également décliné par Courchevel.
Quelques chiffres clés pour illustrer l'activité : 200 entreprises intégrées au site, 145 accompagnées, 830 offres d'emplois à pourvoir et 87% pourvus, 49 % des offres logées, 1550 saisonniers en contact, 750 disposants d'un espace candidat, ...

LE BUDGET DE L'O.T.

CHARGES

	2025	2024
ACHATS	49 474 €	25 839 €
BIVOUACS	467 697 €	460 808 €
MICE	361 853 €	319 594 €
CROISIERES	235 816 €	188 145 €
MARKETING	333 172 €	308 542 €
FONCTIONNEMENT	285 295 €	292 843 €
MASSE SALARIALE	1 589 576 €	1 328 154 €
TAXE IMPOT	112 787 €	100 398 €
DOTATIONS	12 794 €	131 450 €
TOTAL	3 448 463 €	3 155 772 €

RECETTES

	2025	2024
VENTES	55 386 €	58 892 €
BIVOUACS	537 842 €	532 102 €
MICE	386 796 €	361 911 €
CROISIERES	319 311 €	266 896 €
PACK	190 474 €	193 125 €
COLLECTIVITES	1 803 334 €	1 728 000 €
DIVERS	160 800 €	17 091 €
TOTAL	3 453 944 €	3 158 018 €